

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le lundi 10 août 2020 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre conseil à 19h30.

Sont présents :

MESDAMES : MME Andréa Gosselin, Cindy Grenier

MESSIEURS : Marc-André Routhier, René Breton, Roger Cyr, Alexandre Malette

Sous la présidence de M. Philippe Chabot, maire.

Est également présente Mme Sonia Tardif, directrice générale / secrétaire-trésorière.

L'enregistrement audio de la séance du conseil sera disponible aux citoyens pour consultation.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 6 juillet 2020.
3. Adoption des minutes de la séance extraordinaire du 31 juillet 2020.
4. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
5. Adoption des comptes du mois.
6. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
7. Correspondance.
8. Période de questions.
9. Rapport de la MRC.
10. Rapport des conseillers.
11. Rapport du responsable des services techniques.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12. Adoption du règlement no 366 sur la sécurité publique des animaux.
13. Offre de service pour obtenir un certificat de localisation pour l'Édifice Moreau Lapointe.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

14. Embauche d'un pompier volontaire.

VOIRIE

15. Route 216 est -projet d'élargissement.
16. Disposition du tracteur à gazon usagé de l'année 2003 -Kubota.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

17. Demande de dérogation mineure au 150, rue Bellevue sud.
18. Demande de dérogation mineure au 100, rue Dion.
19. Vente aux enchères

LOISIRS

20. Demande au Programme d'infrastructures – Municipalité amie des aînés (PRIMADA)

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

170-08-20 Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par Mme Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le VARIA OUVERT.

ADOPTION DES MINUTES DU 6 JUILLET 2020

171-08-20 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les minutes du 6 juillet 2020 soient acceptées et signées.

ADOPTION DES MINUTES DU 31 JUILLET 2020

172-08-20 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 juillet 2020 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Alexandre Malette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les minutes du 31 juillet 2020 soient acceptées et signées.

AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

M. Philippe Chabot en fait le suivi.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

173-08-20 ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Andréa Gosselin et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :

Adm. gén. :	54 405.68\$
Sécurité :	239.61
Incendie :	4 537.93
Voirie :	102 120.21
Hygiène du milieu :	17 371.13
Urbanisme :	12 475.30
Loisirs :	8 636.33
Salaires :	56 327.58

TOTAL	256 113.77 \$
-------	---------------

RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

174-08-20 Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

CORRESPONDANCE

Tel que demandé par le ministère des affaires municipales et de l'habitation dans sa lettre du 28 juillet 2020 qui concerne la gestion contractuelle de la municipalité ; la directrice générale en fait la lecture complète.

Les correspondances sont déposées aux archives pour consultation.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Philippe Chabot invite les citoyens à la période de questions.

RAPPORT DE LA MRC

Aucun rapport.

RAPPORT DES CONSEILLERS

Aucun rapport fait par les élus présents.

RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur Eric Guay fait un bref résumé des travaux réalisés et ceux à venir.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 366 SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DES ANIMAUX

175-08-20 Proposé par Mme Cindy Grenier et appuyé par M. René Breton et résolu à la majorité des conseillers présents et le maire à voter que le règlement numéro 366 sur la sécurité publique des animaux soit adopté et il l'est.

OFFRE DE SERVICE POUR OBTENIR UN CERTIFICAT DE LOCALISATION POUR L'ÉDIFICE MOREAU LAPOINTE

176-08-20 Proposé par Mme Cindy Grenier et appuyé par Mme Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité mandate la firme d'arpentage Ecce Terra pour la préparation d'un certificat de localisation pour l'édifice Moreau Lapointe (355, rue principale).

Le coût prévu pour les travaux est de 1000\$ maximum.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

EMBAUCHE D'UN POMPIER VOLONTAIRE

177-08-20 Proposé par Mme Cindy Grenier et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Rémi Blanchette soit nommé comme pompier volontaire pour Saint-Jacques-de-Leeds.

VOIRIE

ROUTE 216 EST -PROJET D'ÉLARGISSEMENT

Ce dossier sera discuté ultérieurement.

DISPOSITION DU TRACTEUR À GAZON USAGÉ DE L'ANNÉE 2003 - KUBOTA

ATTENDU QUE les travaux de réparation de la transmission du tracteur à gazon Kubota sont évalués à 2000\$ et que celui est utilisé pour l'arrosage des fleurs seulement ;

178-08-20

Proposé par M. René Breton et appuyé par Mme Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité accepte de vendre le tracteur au plus offrant et que la municipalité équipe le véhicule Trackless d'un système d'arrosage pour les fleurs.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU 150, RUE BELLEVUE SUD

La demande de dérogation mineure vise la propriété de madame Evelyn Maxwell et de monsieur Frédérick Cyr sise au 150, RUE Bellevue sud, lot no 4 448 973 selon ce qui suit :

Afin de régulariser des bâtiments actuels pour fin de vente :

- 1) Permettre l'empiètement du garage détaché de 0.71 m en cour avant sur la route 271 sud alors que proscrit. Article 8.2.2.4.1 alinéa a)
- 2) Porter à 52.2 mètres carrés la superficie maximale d'un garage détaché prescrite à 50 mètres carrés. Article 8.2.2.4.1 alinéa b)
- 3) Régulariser l'implantation global de tous les bâtiments, le tout tel que montré à la minute 15998 de l'arpenteur-géomètre M. Francis Carrier.

ATTENDU QUE :

- Les conditions s'appliquant à cette demande sont décrites au règlement de zonage 175 Article 8.2.2.4.1 alinéa a) et b);

- Après étude, les membres du Comité sont favorables à recommander au Conseil municipal l'acceptation de cette dérogation mineure.

ATTENDU QUE le conseil est en accord et accepte la suggestion du CCU qui est favorable à cette demande de dérogation mineure.

179-08-20

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alexandre Malette et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que cette demande de dérogation au règlement de zonage numéro 175 Article 8.2.2.4.1 alinéa a) et b), soit acceptée et elle l'est, et que le tout soit régularisé via cette résolution.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU 100, RUE DION

La demande de dérogation mineure vise la propriété de monsieur Martin Turmel sise au 100, RUE Dion, lot no 4 449 107 selon ce qui suit :

Permettre un agrandissement d'un garage existant de 69.4 mètres carrés pour lequel une dérogation mineure a déjà été accordée pour 67 mètres carrés en 2005-2006.

Porter à 107 mètres carrés la superficie maximale d'un garage détaché prescrite à 50 mètres carrés pour permettre un agrandissement du garage de 20 pieds x 20 pieds (37.2 mètres carrés) en cour arrière.

ATTENDU QUE Les conditions s'appliquant à cette demande sont décrites au Règlement de zonage 175 Article 8.2.2.4.1 alinéa b);

ATTENDU QU'après étude, les membres du Comité sont défavorables à recommander au Conseil municipal l'acceptation de cette dérogation mineure.

ATTENDU QUE le conseil est en accord et accepte la suggestion du CCU qui est défavorable à cette demande de dérogation mineure.

180-08-20

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alexandre Malette et appuyé par M. Marc André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que cette demande de dérogation au règlement de zonage numéro 175 Article 8.2.2.4.1 alinéa b), relativement à la propriété du 100, rue Dion (lot 4 449 107), soit refusée et elle l'est, et que le tout soit régularisé via cette résolution.

VENTES AUX ENCHÈRES - OUVERTURE DE LA PÉRIODE

ATTENDU le nouveau développement résidentiel municipal sis sur la rue des Prés Nord (3 terrains);

ATTENDU les trois (3) terrains disponibles ayant les services municipaux (aqueduc, égout, pluvial);

ATTENDU QUE le conseil municipal a comme vision de développer ces endroits le plus rapidement possible et ainsi d'attirer de nouvelles familles dans notre municipalité;

ATTENDU QUE le développement économique et social fait partie des priorités dudit Conseil;

181-08-20

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité procède à un appel de propositions **à compter du 11 août 2020 10h00** pour la vente de ces trois (3) terrains résidentiels sis dans le nouveau développement situé sur la rue des Prés Nord ;

QUE cet appel de propositions se fasse conformément aux conditions énumérées dans le formulaire prévu pour déposer une offre d'achat (annexe A);

QU'un avis public (annexe B) soit également publié (bureau municipal et site internet de la municipalité) pour diffuser cette annonce de propositions;

QUE les offres soient acceptées **jusqu'au 27 août 2020, 16h00.**

LOISIRS

DEMANDE AU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES– MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (PRIMADA)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du

territoire pour un projet de construction d'un centre communautaire multigénérationnel afin d'accroître l'offre de services pour ses aînés;

182-08-20

Pour ces motifs, il est proposé par M. Roger Cyr et appuyé par Mme Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds autorise la présentation d'une demande d'aide financière au programme d'infrastructures-Municipalité amie des aînés (PRIMADA).

QUE la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée.

QUE la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts.

QUE madame Sonia Tardif, directrice générale et/ou madame Cindy Gosselin chargé de projet soit autorisée à signer les documents nécessaires dans le cadre de cette demande d'aide financière

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

183-08-20

Proposé par M. Cindy Grenier et appuyé par M. Alexandre Malette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 20h33.

Philippe Chabot
Maire

Sonia Tardif
Directrice générale/secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée certifie que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif
Directrice générale/secrétaire-trésorière